

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 9 MAI 2023**

---

**4 MAI 2023 : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire de Gavray-sur-Sienne a convoqué les Conseillers Municipaux pour le mardi 9 mai 2023 à 20 h avec l'ordre du jour suivant : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 avril 2023 – Revitalisation centre-bourg, réhabilitation de la Halle : recrutement d'un mandataire – travaux de voirie rues du Val, du Maupas et de la Planche : convention avec le Département – Attribution subvention repas des anciens de Sourdeval les Bois – Dénomination et numérotation du lotissement de Mesnil-Rogues - Informations diverses – Questions diverses.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 9 MAI 2023**

-----

Etaient présents : LECOMTE Sébastien, LETELLIER Joseph, JACQUET Isabelle, DE PAËPE Philippe, SABINE PACARY Roselyne, CANU Michel, LAMY Brigitte, HÉBERT Bernard, TROCHUT Marie-Christine, MAUSSION Olivier, DELAMARCHE Alexandre, LEBARGY Linda, DEFOY Marine, FOUILLEUL Anne-Charlotte, PAYSANT-DAMOUR Agnès, HOUSTIN Michaël et MABIRE Caroline.

Etaient absents excusés : BIDOT Jacky (procuration à LECOMTE Sébastien), BERNARD Virginie (procuration à CANU Michel), HAMEL Coralie (pouvoir à DE PAËPE Philippe), HEURTAUX Jean-Claude (procuration à HOUSTIN Michaël) et VASTEL Philippe (procuration à TROCHUT Marie-Christine).

Etait absent : LECAUDEY Denis.

Monsieur le Maire indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

M. le Maire tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont assuré l'intérim pendant son absence.

Monsieur le Maire, au nom de l'ensemble du conseil municipal souhaite un prompt rétablissement à Jean-Claude HEURTAUX actuellement souffrant.

Mme DEFOY Marine a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT).

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu municipal du 3 avril 2023.

Toutefois, Mme MABIRE fait remarquer qu'il n'est pas mentionné sur le compte rendu tous les noms des intervenants ayant participé aux débats.

**D20230501. REVITALISATION CENTRE-BOURG, REHABILITATION DE LA HALLE, TRANSFORMATION ANCIENNE ECOLE PRIMAIRE : RECRUTEMENT D'UN MANDATAIRE.**

Suite à l'étude Strates en Strates, Monsieur le Maire propose au conseil de recruter un mandataire afin d'accompagner la commune pour la réalisation d'une opération de revitalisation du centre bourg de Gavray-sur-Sienne comprenant la requalification des espaces publics et la réhabilitation de la Halle.

Monsieur le Maire présente au conseil les avantages liés à cette prestation à savoir que le Mandataire, en lieu et place de la commune, suit l'ensemble du projet : rédaction DCE

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 9 MAI 2023**

(Document de Consultation des Entreprises) pour le recrutement du maître d'œuvre, suivi des projets, recherche des financements et rédaction des demandes de subventions.  
 La durée du marché est fixée à 6 ans.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil approuve le recrutement d'un mandataire pour la réalisation de l'opération de revitalisation du centre-bourg de Gavray-sur-Sienne comprenant la requalification des espaces publics, la réhabilitation de la Halle et la transformation de l'ancienne école et autorise le Maire à lancer une procédure adaptée pour le recrutement.

**D20230502. TRAVAUX DE VOIRIE RUES DU VAL, DU MAUPAS ET DE LA PLANCHE :**  
**CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT**

Monsieur DE PAËPE, adjoint à la voirie, expose au conseil qu'hormis la fibre, les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés rues du Val, de la Planche et du Maupas ; ainsi la première tranche des travaux de voirie doit démarrer le 22 mai.

Afin d'assister la commune dans le cadre du projet d'aménagement de la voirie rues du Val, du Maupas et de la Planche, Monsieur le Maire propose au conseil une convention de maîtrise d'œuvre avec le Département.

Les missions sont les suivantes :

- le projet (PRO) comprenant suivant besoin l'établissement de dossier technique et les consultations pour la réalisation de compléments nécessaires aux études (levé topo, géotechnique, sps...)
- l'assistance contrats de travaux (ACT) comprenant la réalisation des dossiers de consultations des entreprises et la mise au point des marchés
- la direction de l'exécution des travaux (DET) comprenant l'assistance pour les opérations de réception.

Le montant de la rémunération est fixé à 6 % du montant réel de l'opération.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil accepte les termes de convention de maîtrise d'œuvre entre la Commune de Gavray-sur-Sienne et le Département de la Manche et autorise le Maire à la signer.

**D20230503. ATTRIBUTION SUBVENTION REPAS DES ANCIENS DE SOURDEVAL LES**  
**BOIS**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 1040 € au profit de l'association du club de loisirs des anciens de Montaigu-Sourdeval les Bois qui a organisé le repas des anciens sur la commune déléguée de Sourdeval les Bois.

**D20230504 –DENOMINATION ET NUMEROTATION DU LOTISSEMENT DU**  
**MESNILROGUES**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer « impasse du Jardin du Bourg » la voie du lotissement du Mesnil-Rogues.

Le Conseil Municipal, adopte la numérotation suivante :

Référence cadastrale	Numéro attribué
320 B663 et 320 B666	1

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 9 MAI 2023**

320b664 ET 320B668	2
320B669	3
320B670	4
320B671	5

**INFORMATIONS DIVERSES.**

- **Elections sénatoriales du 24 septembre 2023** : l'élection des délégués aura lieu le vendredi 9 juin à 18 h lors d'un conseil exclusivement consacré à cette élection.

**- Personnel :**

Le Service administratif de la commune est actuellement en sous-effectif : il est demandé aux élus d'anticiper les demandes ; les devis présentés lors du vote du budget doivent être confirmés et déposés à la signature du maire par les vice-présidents des commissions.

Au niveau du service technique, Monsieur le Maire réprecise qu'il est nécessaire de rappeler aux associations de fournir des bénévoles pour le montage et le démontage de la tente de la commune mise à disposition car seuls 2 agents du service technique seront présents pour assister ces bénévoles.

**-Inscriptions scolaires et service de cantine** : les modalités ont changé, désormais il y a un nouveau portail famille au niveau de la CMB et les démarches d'inscription à l'école et au service de cantine scolaire doivent s'effectuer sur ce portail. – Pour info, une porte ouverte au groupe scolaire aura lieu samedi prochain avec la présence de Céline pour la cantine. Monsieur le Maire demande aux élus de relayer cette info auprès des familles.

**-Vente du Presbytère du Mesnil Hue** : Monsieur le Maire fait part d'un manque de proposition et se demande s'il ne faut pas envisager une baisse du prix de vente; le conseil propose de revoir le prix de vente à 135 000 € net vendeur et autorise le Maire à en informer les professionnels.

Monsieur le Maire propose de faire le point sur les commissions

M. LETELLIER fait un point sur la réunion publique de présentation du PADD du PLUi qui a été suivie par 30 personnes. Un recensement des bâtiments « anciens » qui peuvent être réhabilités, devra être réalisé. Les propriétaires devront prendre une photo du bâtiment concerné et informer la mairie de leur souhait de voir leur bien recensé. Une information détaillée sera portée sur le quoi de neuf de juin.

Concernant le lotissement du Valjoie, la commission travaille sur une idée de 20 logements, afin de se conformer au règlement du futur PLUi.

Au niveau de la STEP, M. LETELLIER informe que la partie « gros œuvre » est terminée.

M. LETTELIER expose au conseil que le SDeau 50 prévoit le renouvellement des canalisations d'eau potable rue du Moulin à Tan et rue Poterel.

Il est proposé d'envisager les travaux d'assainissement rue du Moulin à Tan et retenir la société ARTELIA pour assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux qui seront subventionnés à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau.

Le conseil accepte le principe de la réalisation de ces travaux ; le dossier sera soumis au prochain conseil municipal.

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 9 MAI 2023**

---

M. HOUSTIN fait le point sur la commission Vie associative :

-le projet cinéma avance, la convention tripartite est en cours de signature ; un calendrier sera précisé en juin avec projection 1 fois par mois pour le grand public (et 1 fois par mois pour les scolaires selon les sollicitations).

-Travail sur le projet de résidence d'artiste avec l'association de la Maison Tourisme

-Inventaire des églises avec l'association Le Ravitaillement

-expo photos sur les quais et carrefour des randonneurs

-fête des associations le 10 juin, organisée par Sienne en Fête

-rencontre avec l'association Bibliothèque pour Tous, afin de travailler avec les écoles

M. HOUSTIN évoque la réunion de la commission St Luc : un certain nombre de projets ont été évoqués et devront être finalisés très prochainement.

Mme JACQUET évoque :

- la commission communale des impôts et notamment les procédures liées aux déclarations de travaux. Des contrôles seront effectués.
- commission déchets de la CMB : une commission particulière sur le tri va être formalisée ; une optimisation du tri au niveau de la déchetterie est nécessaire.
- 700 composteurs sont prévus pour l'ensemble du territoire de la CMB. Cette dernière va communiquer très prochainement vers les habitants. La municipalité s'est proposée d'effectuer une distribution localement des composteurs qui seront réservés, pour éviter les déplacements à St Malo de la Lande.
- arrivée des chèvres sur le site du château, dans le cadre de l'éco-pâturage. Cela permet également de créer une animation pour les visiteurs.
- Commission transition écologique

M. CANU informe qu'un état des lieux est fait actuellement au niveau du matériel et des demandes de devis sont en cours.

M. DE PAËPE évoque qu'un état des lieux de l'éclairage public avec le SDEM est en cours.

Mme FOUILLEUL présente le projet des aires de jeux qui est en cours avec l'attente d'un deuxième prestataire.

Les chantiers « argent de poche » sont complets.

Départ du Tour de la Manche jeudi prochain : Une dizaine d'exposants seront présents sur le village départ. Les enfants des écoles viendront au stand de la prévention routière. Ils auront par ailleurs un questionnaire à compléter et auront un temps d'échange avec les organisateurs.

Le conseil remercie MM. DELAMARCHE et MAUSSION pour la réalisation de la vidéo annonçant le départ du Tour de la Manche et diffusée sur les réseaux sociaux.

Mme SABINE PACARY propose la possibilité de déposer un dossier au concours des villes et villages fleuris ;

La création d'un jardin partagé est en cours à la résidence autonomie du Bois Taney avec des résidents bénévoles. Cet espace permettra aux résidents qui le souhaitent de réaliser une nouvelle activité.

**Prochain conseil municipal** : aucune date n'est retenue actuellement.

**COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE**  
**SÉANCE DU 9 MAI 2023**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Cette séance de conseil municipal en date du 9 mai 2023 contient quatre délibérations numérotées D20230501 à D20230504.

Le Maire

